



Les marchés financiers en toute sérénité



Cotations options EURCHF

23 décembre 2014

Matrice de cotations d'options EURCHF

Cotations indicatives hors marges bancaires

Spot de référence	1.2000			
Échéance	Montant en EUR	Cours d'exercice	Prime en %	Prime en CHF
31/03/2015	150,000	1.2000	0.85%	1,530
30/06/2015	172,000	1.2000	1.40%	2,890
30/09/2015	134,000	1.2000	1.85%	2,975
31/12/2015	129,000	1.2000	2.25%	3,483
	585,000		1.55%	10,877

Spot de référence	1.2100			
Échéance	Montant en EUR	Cours d'exercice	Prime en %	Prime en CHF
31/03/2015	150,000	1.2000	0.60%	1,089
30/06/2015	172,000	1.2000	1.05%	2,185
30/09/2015	134,000	1.2000	1.50%	2,432
31/12/2015	129,000	1.2000	1.86%	2,903
	585,000		1.22%	8,610

Spot de référence	1.2200			
Échéance	Montant en EUR	Cours d'exercice	Prime en %	Prime en CHF
31/03/2015	150,000	1.2000	0.45%	824
30/06/2015	172,000	1.2000	0.90%	1,889
30/09/2015	134,000	1.2000	1.26%	2,060
31/12/2015	129,000	1.2000	1.62%	2,550
	585,000		1.03%	7,321

Couverture à terme: Engagement ferme d'acheter ou vendre une devise contre une autre à une date et un cours prédéterminés.

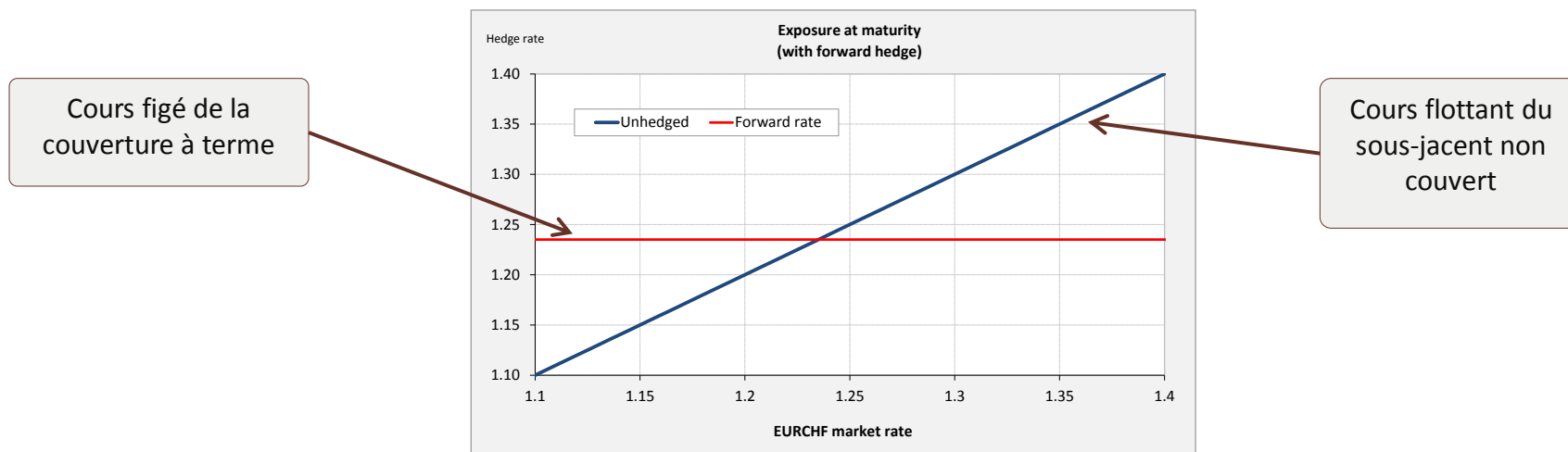
Avantages:

- Coût nul (pas de prime à payer)
- Flexibilité pour modifier la date d'échéance (avec variation du cours de couverture au prorata du différentiel de taux d'intérêts entre les deux devises).

Inconvénients:

- Aucune opportunité de profiter de mouvements favorables du sous-jacent
 - Risque de perte illimitée en cas de déboucement (revente au cours du jour des devises achetées à terme)
- Produit simple mais risqué en cas d'évènement imprévu sur le sous-jacent (réduction d'exposition par exemple) ou de déboucement de la couverture (perte potentielle illimitée / valorisation négative).

A réserver à la partie incompressible de l'exposition (risque de valorisation négative)



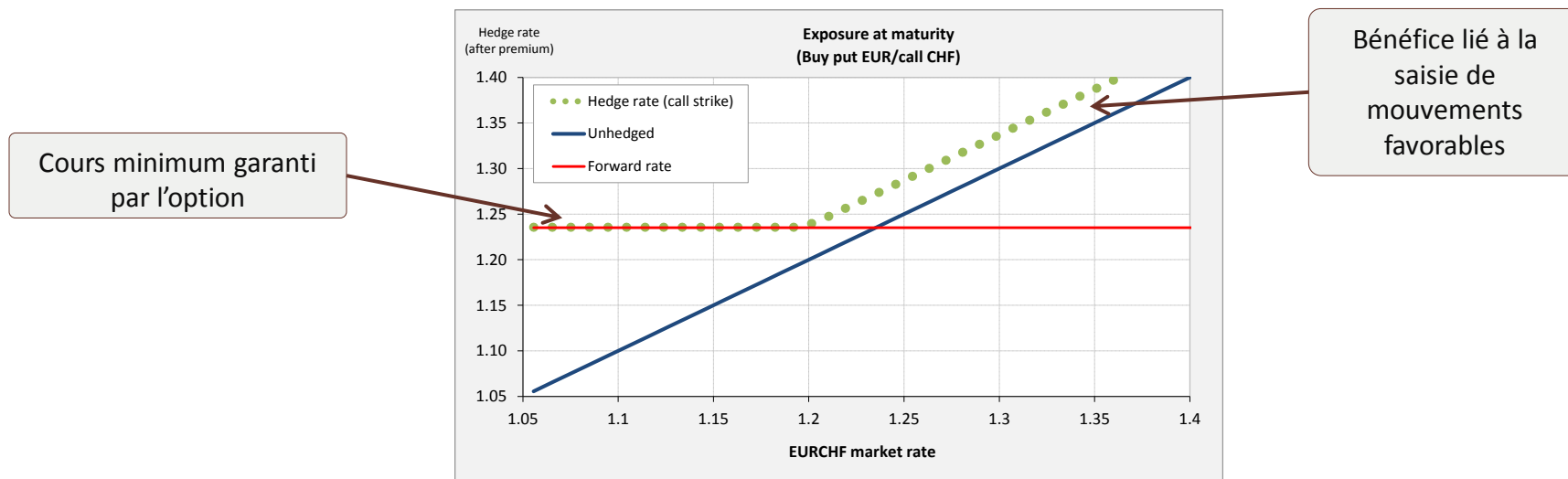
Achat d'options: Droit (sans obligation) d'acheter une devise contre une autre à une date et un cours prédéterminés.

Avantages:

- Opportunité de profiter de mouvements favorables du sous-jacent;
- Flexibilité totale pour annuler ou modifier la couverture en cas de modification du sous-jacent;
- Aucun risque de perte au delà de la prime payée.

Inconvénients:

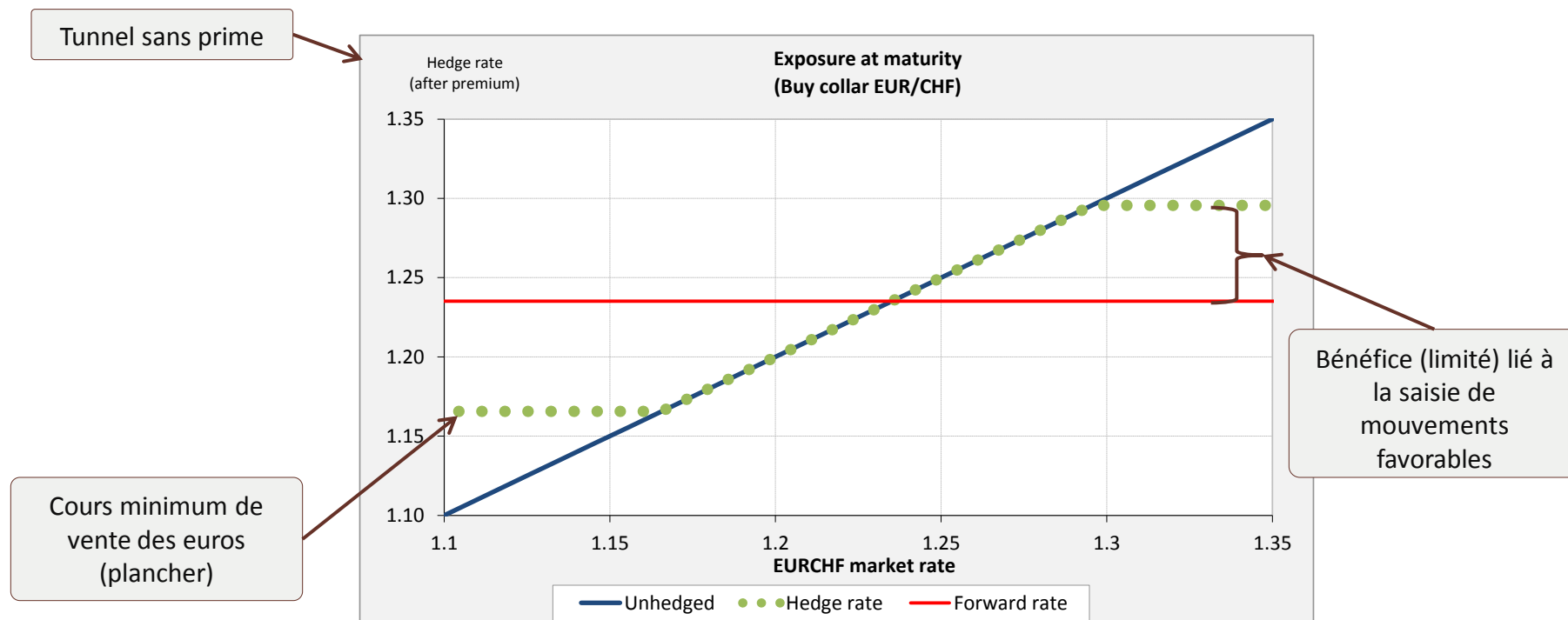
- Prime à payer: dépend des caractéristiques de l'option (montant, durée, cours d'exercice plus ou moins favorable...)



Tunnels / collars d'options:

- Techniquement, le tunnel/collar est un mix d'options achetées et vendues.
- En termes de profil de risque, le tunnel/collar a un risque similaire aux couvertures à terme (à estimer selon les caractéristiques du tunnel, notamment l'écart entre les "branches").
- Risque de perte illimitée en cas de déboucement

A réserver à la partie incompressible de l'exposition.



KERIUS Finance SAS
17 rue Dupin,
75006 Paris, France

Tel: +33 1 83 62 27 61

RC Paris: 520 300 948

Conseiller en Investissements Financiers.

*Agrément N° E001969 auprès de l'ANACOFI-CIF, association
agrée par l'AMF*

KERIUS Finance Suisse SARL
Rue Cardinal Journet 27,
1217 Meyrin - Genève, Suisse

Tel : + 41 22 566 40 52

RC Genève, numéro fédéral: CH-660-2330011-1

www.kerius-finance.com

Sébastien Rouzaire
s.rouzaire@kerius-finance.com
Tel mobile FR: + 33 6 68 25 7000
Tel mobile CH: + 41 76 211 25 38

Ce document a été préparé à l'usage des services financiers du Client. Ce document ou son contenu ne doivent pas être communiqués ou diffusés en externe sans l'accord préalable écrit de KERIUS FINANCE .

Pour ce document, KERIUS FINANCE a été amenée à utiliser des informations et données chiffrées fournies par le Client. KERIUS FINANCE a pris ces données en compte sans réaliser de procédure d'audit et n'émettra en conséquence aucune opinion sur leur fiabilité. Ce document ne constitue pas une documentation contractuelle des transactions éventuellement décrites, ni une recommandation ou une sollicitation de mettre en place les transactions décrites. Tout Client intéressé par ce type de transactions ou procédure doit mener ses propres analyses pour vérifier l'adéquation à ses besoins, ainsi que les conséquences, notamment fiscales et comptables. Il lui appartient également de prendre les dispositions nécessaires à la mise en œuvre des décisions qu'il aura prises.

Ni KERIUS FINANCE ou ses administrateurs ou employés ne pourront être tenus responsables des conséquences de l'utilisation de ce document ou de la mise en place, totale ou partielle, par le client, des idées ou opérations décrites.

This document has been prepared for the Finance department of the Client. It must not be communicated or published externally without prior written consent of KERIUS FINANCE

For this document, KERIUS FINANCE used information and data provided by the Client. The Client agrees that KERIUS FINANCE took this information into account without auditing them or checking their accuracy and, as a consequence, without producing any opinion on their reliability. Please note that this document does not constitute a contractual documentation of the transactions or processes that may be described, nor a recommendation or solicitation to enter into the transactions or processes described herein. If the Client is interested in setting up this type of transactions or processes, the Client should conduct his own analysis of the suitability to his needs. The Client must also verify the consequences of his decisions, including accounting and fiscal aspects. The Client is also responsible for the implementation of his decisions.

Neither KERIUS FINANCE nor its directors and employees accept liability for any loss or damage resulting from the use of this document and expressly excludes all liability in respect of any implication of the described ideas or transactions on the Client's own specific particulars.